

**ORDONNANCE DE POLICE.  
BARBECUE DE LA RUE DUZOS LÈS BATCH.**

Le Collège communal

- Vu la demande des habitants relative à l'organisation d'un barbecue de la rue Duzos lès Batch le samedi 15 septembre 2018;
- Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation,
- Vu la Loi Communale,
- Vu l'Ordonnance de Police administrative générale,
- A l'unanimité

ARRÊTE :

- Article 1. Le samedi 15 septembre 2018 de 09 h.00 à 24 h.00, la rue Duzos lès Batch sera interdite à la circulation. La rue sera barrée aux carrefours avec la rue Mathieu Nisen.
- Article 2. Cette restriction sera matérialisée par une signalisation fournie par le Service logistique et mise en place par les organisateurs.
- Article 3. Les contrevenants seront punis de peines de police pour autant que d'autres pénalités ne soient prévues en la matière.
- Article 4. Copies de la présente seront adressées aux autorités judiciaires ainsi qu'à la Police Fédérale, et au Service Logistique, pour exécution.

Stavelot, le 10 septembre 2018.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

J. REMY-PAQUAY.

Th. DE BOURNONVILLE.